

Participants : Marie Artaud – Marie-Agnès Tabard – Marie-Ange Cottreel
Cathy Leszczynski – Mme Pascal
Didier Robert – Olivier Gouéry – Bernard Pascal

Prochaine Réunion le :
Vendredi 09-09-2016

Intervenant	Objet – Sujet Traité	Responsable	Délai
	<p>La réunion, qui était ouverte à tous, adhérents et soutiens, s'est tenue malgré l'absence de plusieurs membres actifs.</p> <p>Elle s'est articulée autour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point sur l'activité du début d'année - Projections sur second semestre - Engagement des membres en prévision de 2017 - Bilan Trésorerie - Retour sur la réunion et la sortie avec les élus 		
	<p>Point sur l'activité – Réunions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rythme mensuel apprécié <p><i>Petite déception toutefois, cela n'a pas permis de faire croître le nombre "d'actifs".</i></p>		
	<p>Point sur l'activité – Sorties Vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de sortie "Cyclistes Brillez" en 2015 - Pas de sortie "Potager" <p><i>Le temps pris par la Fête du Vélo n'a pas permis de préparer d'autres sorties</i></p>		
	<p>Fête du Vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfactions : Manège (très gros succès) - Batukada - Animation - Petits moins : Ciné-Vélo uniquement pour des raisons extérieures (éclairage, concert au bar, Foires Franches) <p>Partie « pédagogique » à côté du manège faute de moyens humain et peut-être de préparation.</p> <p><i>Les relations avec la Mairie ou l'Agglo n'ont pas été simples (pas de retour aux courriers).</i> <i>JP Vernat (élu), mis au courant lors de la sortie relatée ci-dessous, a demandé d'avoir désormais copie des courriers afin de pouvoir effectuer un suivi.</i> <i>Pour la partie pédagogique penser à s'appuyer sur des élèves dans le cadre de leurs projets</i></p>		

	<p>Fête du Vélo – Manège :</p> <p>Guy a eu beaucoup de travail (montage démontage maintenance), ce qui fait qu'il a été mobilisé obligatoirement sur toute la journée. Guy, en plus a été amené à transporter les instruments de la Batukada.</p> <p>Étant donné que Guy est pour le moment le seul à pouvoir assurer la maintenance du manège pendant que celui-ci est en fonction, que le manège est stocké dans ses locaux, et que le transport de celui-ci ne peut être assuré qu'avec son véhicule professionnel, il a été convenu que Guy reste propriétaire du manège étant entendu que BVC serai prioritaire pour l'utilisation.</p> <p>Il a également été entendu avec Guy que 50€ sur les 320€ de dépenses engagées pour la construction du manège restaient à sa charge.</p>		
	<p>Fête du Vélo – Ciné-Vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le patron du Toulzac a mis la pression (?) en ne laissant que peu de temps avant de faire démarrer son concert - Le diaporama sur BVC était peut-être un peu long dans ce cadre - Éclairage de la rue Toulzac très agressif - Feu d'artifice des Foires Franches - Public composé pratiquement que de membres de l'Association <p><i>Essayer de monter un diaporama de présentation d'une dizaine de minutes. (le diaporama, dans ce format, pourrait-être mis sur le site)</i></p> <p><i>Les conditions n'ont pas permis de retenir les passants qui semblaient être intéressés</i></p>		
	<p>Point sur l'activité – Groupes Thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Groupes sont pertinents. - Le nombre peu élevé de membres actifs limite toutefois l'efficacité des actions de chaque Groupe sauf du Groupe en relation avec la Mairie <p><i>- Accompagner "Techniquement" le groupe en charge des relations avec la Mairie</i></p>		
	<p>Second semestre – Zones de Rencontre et DSC :</p> <p>La Municipalité va peut-être mettre en place une communication sur la place du vélo en ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Accompagner la démarche en proposant une action d'explication des "Zones de Rencontre" et du "Double Sens Cyclable"</i> - <i>Organiser si possible une animation "Cyclistes Brillez"</i> - <i>Organisation de Vélorutions périodiques</i> 		
	<p>Second semestre – JEP 2016 :</p> <p>Visite à vélo organisée par les Archives Municipales le dimanche 18 septembre 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mail d'information à envoyer</i> - <i>Communication faite par la Mairie</i> 		

	<p>Ajustement de nos actions à nos moyens :</p> <p>On s'aperçoit que ce ne sont pas les idées qui font défaut mais bien les personnes pour les mettre en œuvre</p> <p><i>- Essayer de multiplier les actions de terrain pour acquérir de la visibilité et par là même attirer le plus de membres possibles</i></p>		
	<p>Point sur l'engagement de chacun dans l'Association :</p> <p>- Xavier ne renouvellera pas sa candidature pour la Présidence en 2017</p> <p>- Marie ne renouvellera pas sa candidature au poste de Trésorière</p> <p>- Didier, si l'AG le souhaite, prolongera en tant que Secrétaire, mais ne sera candidat à aucun autre poste.</p> <p><i>- Les membres de l'Association sont invités à réfléchir sur leur implication personnelle.</i></p>		
Marie	<p>Bilan Trésorerie :</p> <p>- Les dépenses pour la Fête du Vélo ont été observées très attentivement et par crainte de dépassement du budget ont été réduites au maximum (pas de boisson, réduction sur les films, manège, ...)</p> <p><i>Il reste 500€ actuellement</i></p>		
M-Agnès	<p>Réunion et Sortie avec les élus : (voir aussi article La Montagne en Annexes 1 et 2 ci-dessous)</p> <p>Retour sur les aménagements municipaux en cours qui ont un impact sur la circulation des cyclistes.</p> <p>- Rue Gambetta : Pas satisfaisant en DSC pour l'instant</p> <p>- Rue de l'Hotel de ville : Vu avec les Techniciens pour entrer en DSC lorsque l'on vient de l'avenue J. Jaurès</p> <p>- Attache-vélos : Médiathèque - Place du Civoire - Marché G. Brassens</p> <p>- Entrée dans la Guierle au Pont de Tourny : Fonction de l'aménagement du carrefour et du sens de circulation sur le pont (non défini)</p> <p>- Allée A. Bos : Déplacement du stationnement et DSC le long de la Corrèze</p> <p>- Lycée Cabanis : Zone de rencontre donc DSC rue Newton (confortable car largeur voie pour Pompiers)</p>		
	<p>Prochaine réunion :</p> <p>En vue de la préparation du forum des Associations le 18/09/2016. La prochaine réunion BVC / Mairie étant le 28/09/2016 Pour faire suite à une réunion du Quartier Q1 sur la rue Gambetta du 05/09/2016</p> <p>La prochaine réunion Mensuelle aura lieu le : mardi 09 septembre 2016 de 20h00 à 22h00</p> <p><i>Marie prépare un Doodle pour le forum des Associations</i></p>		
	<p>- Contrôle de fermeture de la deuxième porte</p> <p>- Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h15</p> <p>- Clés rendues à l'Accueil de la Maison des Sports le 30/06/2016 à 11h00 (personne à l'accueil le 29/06)</p>	Didier	S26

BRIVE VILLE CYCLABLE ■ Sortie de travail pour l'association et la mairie

Pour une pratique facilitée

L'association Brive ville cyclable et la mairie ont sillonné, samedi matin, le cœur de ville à vélo. Une sortie de travail visant à repérer les améliorations à apporter pour une pratique facilitée.

Virginie Fillâtre

virginie.fillatre@centrefrance.com

Couloirs ou pas couloir ; élargissement ou pas élargissement ; stationnement oui, mais où et comment ? « C'est compliqué ! Et c'est pour cela qu'on est là », soulignent les membres de l'association Brive ville cyclable.

Avec Jean-Pierre Vernat, adjoint à l'aménagement urbain, et Joël Pouyade, des services techniques de la Ville, l'association a fait, samedi dernier, le tour des aménagements à améliorer ou à prévoir pour faciliter la circulation à vélo en centre-ville.

Une sortie destinée à compléter les échanges lors des quatre réunions annuelles de concertation instaurées avec la mairie, et effectuée - bien entendu - à bicyclette. « C'est le meilleur moyen de voir concrètement les choses, d'expérimenter ce qui va et de déterminer ce qu'il faut corriger, voire modifier. Nous sommes très attentifs à ce qui se passe avec le vélo. Nous apportons des améliorations au



ÉCHANGES. C'est à vélo que les membres de l'association et Jean-Pierre Vernat, adjoint à l'aménagement urbain, ont identifié les améliorations à apporter. PHOTO VIRGINIE FILLÂTRE

fur et à mesure, petit à petit, surtout en cœur de ville », reconnaît l'élu.

Un centre-ville entièrement classé « zone de rencontre » (voir ci-dessous), malgré une voirie pas toujours adaptée. « De nombreux aménagements sont prévus. L'objectif est qu'à la fin de notre mandat, toutes les rues situées à l'intérieur de la première ceinture de boulevard soient aménagées en plateau, c'est-à-dire plates et sans trottoir », indique Jean-Pierre Vernat.

De la rue de l'Hôtel-de-Ville, au quartier Cabanis (desserte des établissements scolaires), en pas-

sant par les rues Gambetta et Carnot, la place de la Guierle ou le pont Tourny (parcours alternatif à la voie verte), durant plus de deux heures, il a donc été question de circulation et de stationnement.

« En zone de rencontre, il faut pouvoir rouler à double sens. Pour cela, un gabarit de 3,50 mètres minimum est nécessaire. Or, dans le projet de la rue Gambetta, il est de 3 mètres. Ce n'est pas suffisant », a indiqué le président de Brive ville cyclable, Xavier Hochart. « Il doit y avoir possibilité de gratter les 50 cm qui manquent. Nous allons

étudier cela », a répondu Jean-Pierre Vernat.

Place du Civoire, des places pour vélo ont alimenté les discussions. De stationnement il a aussi été question sur la Guierle, « afin que les cyclistes qui viennent au marché puissent garer leur vélo ».

Allée Antoine-Bos, le prolongement du parcours alternatif de la voie verte vers le pont Cardinal a été abordé. Au boulevard Jouvenel, le passage de la rue Newton en double sens cyclable a, lui, été évoqué. Autant de sujets qui trouveront quelques réponses lors de la prochaine réunion de concertation, fixée le 28 septembre. ■

➔ **PANNEAUX**

■ **STATIONNEMENT ET CIRCULATION**

➔ PANNEAUX

ZONE DE RENCONTRE ■

Tout le cœur de ville est classé zone de rencontre. C'est un espace où les piétons et les vélos peuvent circuler sur la chaussée et ont la

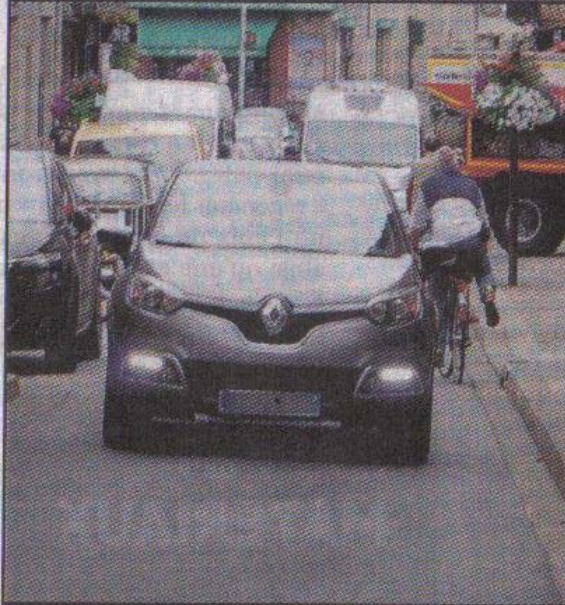


priorité sur tous les véhicules. La vitesse y est limitée à 20 km/h.



Elle permet le double sens cyclable dans les rues à sens unique.

■ STATIONNEMENT ET CIRCULATION



DOUBLE SENS

En sens unique pour les véhicules, la rue Carnot est accessible dans les deux sens aux vélos. Mais rouler à contresens s'avère, dans les faits, périlleux, comme l'ont montré les membres de Brive ville cyclable.

PHOTOS VIRGINIE FILLÀTRE

MOBILIER

Un mobilier urbain (borne, massifs...) qui n'entrave pas la circulation. Un point aussi abordé avec la mairie.

